



mce

Mayenne Compétences Emploi

Une association au service
des personnes en situation
de handicap et
des employeurs de la Mayenne





L'ASSOCIATION

- Créée en 2001, Mayenne Compétences Emploi (MCE) est une association à but non lucratif.
- MCE met en œuvre son expertise sur l'adéquation emploi et handicap auprès :
 - Des personnes dont l'état de santé ou le handicap constitue un frein aux démarches.
 - De tous les employeurs, publics et privés, en recherche de solutions pour mettre en œuvre leur politique emploi handicap.
- L'association vise à faciliter l'inclusion en Mayenne en proposant des services d'information, de conseil, d'accompagnement et de suivi durable.
- MCE intervient sur l'ensemble du département de la Mayenne, en collaboration avec les acteurs locaux et contribue aux politiques publiques de l'emploi.





CAP EMPLOI 53

Accès à l'emploi et recrutement

Faciliter l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi en situation de handicap et répondre aux besoins en recrutement des employeurs.

- Diagnostic de la situation et travail sur l'acceptation du handicap.
- Soutien à l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation en adéquation avec la situation de santé.
- Appui au recrutement : identification des postes, environnement de travail, rédaction d'offres, mise en relation...
- Aide à l'intégration au poste de travail en mobilisant des mesures de compensation.
- Soutien à la mise en place d'aides financières le cas échéant.

Maintien dans l'emploi

Prévenir le risque d'aggravation de l'état de santé au poste de travail afin d'éviter le licenciement pour inaptitude médicale. Ce service s'adresse aux salariés, aux agents de la fonction publique et aux travailleurs indépendants.

- Analyse de la situation en collaboration avec les parties prenantes (employeur, salarié, médecin du travail/prévention).
- Recherche de solutions pour compenser le handicap.
- Accompagne l'employeur et la personne dans l'adaptation du poste avec la mobilisation des aides spécifiques.

Évolution professionnelle et maintien en emploi

Préparer la reconversion professionnelle des salariés, agents de la fonction publique ou travailleurs indépendants, souhaitant évoluer ou ne pouvant être maintenus sur leur poste de travail.

- Réalisation d'un diagnostic de situation et un travail sur l'acceptation du handicap.
- Soutien à l'élaboration et à la validation d'un projet professionnel ou de formation en adéquation avec la situation de santé.
- Soutien au montage pédagogique et financier des dossiers de formation





HANDI RSACTIONS

• **Diagnostic personnalisé**

- Apport d'un éclairage au référent de parcours sur les perspectives d'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA dont la situation de santé constitue un frein.
- Soutien à la compréhension des acteurs et dispositifs spécifiques relevant du champ du handicap, et aide à leur mobilisation.

• **Accompagnement socioprofessionnel**

- Accompagnement renforcé et personnalisé, à l'intention des bénéficiaires du RSA en situation de handicap, effectué par un référent spécialisé.
- Sécurisation du parcours par une approche pluridisciplinaire en lien avec les partenaires sociaux et/ou prestataires experts.



EMPLOI ACCOMPAGNÉ

- Proposer un accompagnement sur-mesure et individualisé, à durée indéterminée :
 - Auprès de la personne sur les champs professionnel et médico-social : développement de l'autonomie, prise d'initiatives sur le poste, appui aux démarches administratives, au montage de dossiers financiers et autres interventions en fonction des besoins,
 - Auprès de l'employeur et du collectif de travail pour sécuriser l'intégration et le maintien de la personne à son poste : mise en place de stages, analyse de poste, sensibilisation des collaborateurs, etc.



BILAN DE COMPÉTENCES

- **Accompagner la réflexion et la définition d'un nouveau projet professionnel ou de formation.**
- ● Prise en compte des conséquences du handicap.
- ● Analyse des besoins et attentes de la personne.
- ● Investigation pour identifier les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et centres d'intérêt.
- ● Définition de pistes professionnelles réalistes et de plans d'actions associés.
- ● Le bilan de compétences est délivré par un professionnel formé et agréé.



SENSIBILISATION ET CONSEIL

- **Apporter un premier niveau d'analyse et de conseil personnalisé sur les questions relatives à l'adéquation emploi et handicap.**
- **Mettre en place des actions et prestations de sensibilisation sur les questions du handicap au travail auprès d'employeurs, partenaires, organismes de formation.**
- ● Aide à la compréhension et contribution à la mise en place d'une politique emploi et handicap.
- ● Développement des connaissances et des compétences des équipes dans la collaboration avec les personnes en situation de handicap.
- ● Information et sensibilisation sur les enjeux de l'inclusion au travail : apport de connaissances sur les typologies de handicap, sur les techniques et moyens de compensation du handicap, sur la prévention de la désinsertion professionnelle, etc.



“ Mais pourquoi un colibri ? ”

Comme le dit la légende amérindienne, si chacun fait sa part, ce sont de véritables défis que nous pouvons réaliser tous ensemble !
MCE est convaincu qu'en mobilisant tous les acteurs, l'inclusion des personnes en situation de handicap est possible.



PARC CÉRÈS,
21 Rue Ferdinand Buisson Bâtiment Y,
53810 Changé

02 43 56 66 63
contact@mce-asso.fr

www.mce-asso.fr

